

tion de ce peuple, pour la sécurité de leurs possessions asiatiques; ils cherchèrent, en conséquence, à les attirer à eux, à les attacher à leur fortune par toutes sortes de faveurs et de privilèges. Ils en formèrent des communautés entières à Alexandrie et dans d'autres villes, leur accordèrent le libre exercice de leur culte et une certaine autonomie civile, et les élevèrent ainsi au même rang que les Macédoniens. Mais ce qui contribua le plus à acclimater les Juifs dans ces régions lointaines, ce fut l'attrait du négoce auquel ils pouvaient, auquel ils devaient même se livrer exclusivement dans cette nouvelle patrie. L'esprit commercial, inné à tous les peuples de race sémitique, avait été longtemps comprimé chez les Israélites par leur position défavorable sur le plateau de Chanaan, loin des grandes routes du commerce de l'antiquité, et tout à coup il rencontra pour son industrieuse activité un théâtre vaste et brillant sur les plus grands marchés du monde, qui paraissaient comme créés exprès pour lui, et loin desquels le particularisme des pharisiens cherchait en vain à le retenir. Le commerce est cosmopolite par sa nature, et, en le substituant à l'agriculture par un mouvement instinctif, le judaïsme abrogea virtuellement la loi mosaïque dans ce qu'elle avait de plus essentiel et de plus caractéristique, et accomplit, sans le savoir, une révolution dont il a été le dernier à reconnaître les droits et la portée. Il était impossible que des relations, de plus en plus fréquentes et intimes avec un monde nouveau et si avancé dans tout ce qui tient à la civilisation, n'exercassent une influence profonde sur la partie de la nation juive qui y participait plus directement. Un fait important résulta de cette influence; ce fut l'adoption de la langue grecque par les familles juives établies hors de la Palestine, et même dans les villes maritimes de la mère patrie. Après la religion, la langue est bien la chose la plus étroitement liée avec la vie intime d'un peuple, son héritage le plus sacré et le plus inaliénable. Eh bien, les Juifs, dans la dispersion, en firent spontanément le sacrifice; ils s'approprièrent un idiome étranger pour l'usage de la vie commune d'abord, et arrivèrent bientôt à ne plus pouvoir s'en passer dans les hautes sphères de la pensée. Rien n'est plus singulier que l'idiome qui naquit ainsi presque au hasard du contact des deux nationalités. Les Juifs s'emparèrent de ce que nous appellerions le trésor de la langue grecque, c'est-à-dire de tous les mots qui la composent, ainsi que des formes grammaticales qui en sont inséparables. Comme ils durent prendre les uns et les autres dans la bouche d'une population très-mêlée elle-même et en partie peu cultivée, le fond même de la langue qu'ils apprirent était déjà très-différent de celui de l'ancienne langue littéraire des Hellènes. Mais c'était bien plus encore pour ce qui en constituait l'esprit. Ils ne parvinrent pas à le saisir; la syntaxe qui, partout, fait le caractère propre d'une langue à son état de perfection, et qui est la chose capitale pour le grec surtout, ils ne la comprirent point, ou, pour dire plus vrai, ils ne s'en souciaient pas, ils l'ignorèrent. Ils continuèrent à penser selon le génie de leur idiome sémitique, si différemment façonné sous ce rapport, et, traduisant ainsi leur pensée mot à mot de l'hébreu en grec, ils produisirent un langage tout particulier, hébreu d'esprit et grec de corps, jargon batar dans l'origine, mais acquérant peu à peu droit de cité dans le monde par son usage étendu, se légitimant par une littérature aussi remarquable qu'exceptionnelle, et destiné à laisser des traces profondes jusque dans les langues modernes les plus cultivées et les plus répandues. Car c'est surtout par son application aux idées religieuses que ce langage particulier est devenu célèbre et influent. Il servit bientôt à traduire la Loi pour les Juifs d'Égypte, qui commençaient à oublier la langue sacrée, et peu à peu tous les autres livres de l'ancienne alliance furent transcrits en grec à leur tour. Enfin, les apôtres, pour prêcher et pour écrire, n'eurent pas d'autre langage à leur disposition.

Comme le montre l'intéressant passage que nous venons de citer, il existait, lors de l'avènement de Jésus-Christ, deux judaïsmes: l'un, le judaïsme palestinien ou pharisaïque, judaïsme de l'intérieur, séparé du monde gréco-romain par une barrière de mépris et d'intolérance, attaché avec un exclusivisme orgueilleux et un formalisme étroit au temple saint, à la cité sainte, à la langue sainte, aux nombreuses et minutieuses cérémonies du culte, et à l'autorité sacerdotale; l'autre, le judaïsme hellénistique ou alexandrin, judaïsme de l'extérieur, plus ouvert à l'influence étrangère, plus affranchi des pratiques lévitiques et de la hiérarchie traditionnelle, plus dégagé des éléments ethniques, géographiques et politiques, tendant spontanément à élargir le mosaïsme, à spiritualiser la théocratie jéhoviste et par là même à l'universaliser, à devenir, en un mot, de religion locale et héréditaire, une religion prosélytisme et générale. Le judaïsme alexandrin servit, en quelque sorte, de passage entre le mosaïsme rigide de la tradition et le christianisme; il eut sa langue sainte à lui, le grec helléniste; son Écriture sainte, la version helléniste des Septante, qu'il éleva à la hauteur de l'original hébreu en la prétendant inspirée. On voit ici le but et le sens de l'histoire d'Aristée, on voit en même temps l'importance historique de la

version des Septante. C'est par cette version que le judaïsme introduisit dans le monde païen la foi monothéiste et l'espérance messianique, et que fut préparée cette féconde alliance du génie hébraïque et du génie grec, qui produisit le christianisme. Il faut noter que c'est d'après la version des Septante, et non d'après le texte hébreu directement, que l'Ancien Testament est cité dans les écrits du Nouveau, même dans les paroles que les évangélistes mettent dans la bouche de Jésus-Christ. On dirait que Jésus-Christ et les apôtres n'ont pas connu d'autre Écriture sainte; ce qui est certain, c'est que l'Église primitive a été longtemps sans en reconnaître d'autre; d'accord avec les synagogues des Juifs hellénistes, elle attribuait cette traduction grecque à des prophètes inspirés de Dieu, et non à de simples interprètes.

Les destinées de la version des Septante sont curieuses. Elle avait été approuvée, et, pour ainsi dire, canonisée par les Juifs à l'égal de leur texte hébreu, si bien qu'on la lisait publiquement dans la plupart des synagogues; elle devint l'objet de leur réprobation, lorsque le christianisme naissant l'eut adoptée, en eut fait son organe. Le christianisme était sorti, en quelque sorte, du judaïsme alexandrin et de la version des Septante; mais bientôt la lutte ne laissa subsister que les termes extrêmes; entre l'Église et la Synagogue, la scission devint de plus en plus profonde; l'Église allait se gentilisant, se pénétrant d'éléments païens, s'éloignant de son origine judaïque; la Synagogue fit un pas en arrière; un mouvement de réaction se produisit au sein du judaïsme; on vit la religion mère remonter la pente qu'elle avait un moment descendue, et reculer, comme épouvantée, à l'aspect de la fille à laquelle elle avait donné naissance, et qui lui devenait chaque jour plus étrangère et plus ennemie. Les Juifs, dit Richard Simon, après avoir admiré la version des Septante comme un ouvrage divin, la regardèrent comme un livre funeste et maudit de Dieu. Ils feignirent que la terre fut couverte de ténèbres pendant trois jours, parce que la Loi avait été traduite en grec, et ils ordonnèrent qu'on ferait tous les ans un jeûne pour ce sujet. Ils défendirent même d'écrire à l'avenir la Loi en d'autres caractères qu'en caractères hébreux juifs, et de communiquer aux chrétiens le texte de l'Écriture, et même de leur enseigner la langue hébraïque. Toutes ces constitutions, qui sont rapportées dans le Talmud, furent faites en haine des chrétiens. D'autre part, les chrétiens, qui ne reconnaissaient pas d'autre Écriture que la version des Septante, rejetèrent le texte hébreu des Juifs, et les accusèrent d'avoir corrompu la Bible, voyant que l'hébreu ne s'accordait pas toujours avec les Septante. L'auteur de l'*Histoire critique du Vieux Testament* explique très-bien comment juifs et chrétiens furent naturellement conduits, par la haine qui les animait les uns contre les autres, à repousser injustement, ceux-ci, le texte hébreu de la Bible, ceux-là, la version des Septante. Les Juifs, au temps de Jésus-Christ, s'étaient montrés peu soucieux, et du sens littéral de l'Écriture, qu'ils sacrifiaient volontiers à l'interprétation allégorique, et de la conformité absolue au texte original. Quand ils virent les chrétiens tourner contre eux leurs propres allégories, invoquer contre eux la version des Septante, ils revinrent au sens littéral et au texte original qu'ils avaient négligé. Pour détruire avec plus de force le christianisme, ils commencèrent à s'appliquer davantage à l'étude du texte de la Bible. Ils examinèrent les preuves que les chrétiens alléguaient, et ils leur opposèrent l'exemple hébreu, comme l'original auquel on devait avoir recours pour décider les questions qui étaient en controverse. Ils furent amenés ainsi à vérifier rigoureusement la fidélité de la version des Septante, qui était la seule Écriture dont les chrétiens fissent usage. D'un autre côté, ces derniers n'ayant d'autre Écriture que la version des Septante, et la tenant pour inspirée, durent en faire l'unique règle de leurs jugements, et dès lors recuser comme suspect tel ou tel passage qu'on s'avisait si fort à propos de trouver dans le texte hébreu, pour l'opposer au passage correspondant d'une version que l'Église avait reçue de la Synagogue, où elle avait été considérée jusqu'alors non-seulement comme fidèle, mais comme divine. Il était en quelque façon naturel aux premiers Pères de reprocher aux Juifs qu'ils avaient falsifié l'Écriture, quand on leur en apportait une autre, ou qu'on leur niait que ce qu'ils citaient des livres saints y fût réellement, ou enfin lorsqu'on leur disait qu'il y avait autrement dans les originaux.

Depuis saint Jérôme, la version des Septante a cessé d'être considérée dans l'Église comme inspirée, comme infaillible. Les théologiens conviennent qu'elle présente beaucoup de faux sens, qui viennent, en partie, d'une connaissance trop imparfaite soit de la grammaire, soit de l'herméneutique, en partie du défaut d'érudition dans ses auteurs. Malgré ses défauts, ils professent qu'elle doit être reconnue comme authentique. Ils entendent par ce mot une version de la Bible qui, dans les choses relatives à la foi et aux mœurs, représente suffisamment la substance et la force du texte inspiré.

Les meilleures éditions de la version des Septante sont : 1° celle d'Alcala, dans la polyglotte de ce nom; 2° celle des Aldes (Ve-

nise, 1518); 3° celle de Rome, d'après les manuscrits du Vatican, imprimée par les soins du cardinal Caraffa, sous Sixte V; 4° celle de Lambert Bos, avec les variantes (1709); 5° celle de Grabe, d'après le manuscrit d'Alexandrie (1707-1720); 6° celle de Breitinger, avec les signes des hexaples (1730-1732). Dans ces éditions, la prophétie de Daniel est prise de la version de Théodotion. La version de cette prophétie d'après les Septante fut imprimée pour la première fois à Rome (1772, in-fol.), sur un manuscrit du cardinal Chigi, qui a plus de huit siècles d'antiquité. Ajoutons que M. le chanoine Jager a donné, en 1839, dans la grande collection des classiques grecs de Didot, une nouvelle édition de la version des Septante, pour laquelle il a fait usage d'un manuscrit plus ancien peut-être que celui du Vatican, et dont, au XVIII^e siècle, le sultan fit présent au roi d'Angleterre Charles I^{er}. Ce manuscrit, dit d'Alexandrie, très-probablement antérieur à saint Jérôme, a été imprimé en 1820 par M. Baber, qui en donna un véritable fac-simile; mais avant le travail de M. Jager, on ne s'en était pas encore servi pour compléter et corriger le manuscrit du Vatican, c'est-à-dire la Bible de Sixte V.

Version italique. Les Églises latines ont eu, dès les premiers siècles, une version de la Bible en leur langue; car l'Écriture sainte étant l'un des fondements de la religion chrétienne, l'Église n'a pas pu se passer longtemps d'une version qui pût être entendue de tout le monde. Or, comme le latin était la langue vulgaire des vastes contrées soumises à l'empire romain, on vit paraître une foule de versions latines des Écritures; mais, parmi ces versions, il y en avait une qui se distinguait par son exactitude et sa clarté; aussi fut-elle toujours plus estimée et plus généralement reçue que les autres : c'est celle que saint Augustin appelle l'*Italique*, saint Jérôme la *Vulgate* ou la *Commune*, et saint Grégoire le *Grand l'Ancienne*. La version italique contenait l'Ancien Testament, traduit sur la version des Septante, et le Nouveau, sur l'édition grecque vulgaire. On ne sait point quel en est l'auteur. On n'est guère plus certain de l'époque précise de l'origine de cette version. Ce qui est reconnu, c'est qu'elle a été la première des versions latines, et qu'on s'en servait au III^e siècle. Quant au style de la version italique, on remarque que l'auteur s'est attaché à rendre mot pour mot le grec des Septante, sans consulter l'hébreu. Elle est barbare et obscure en plusieurs endroits, dit Elias Dupin, et l'auteur n'a pris aucun soin de la pureté du langage, quoique sa simplicité, et, s'il est permis de parler ainsi, sa rusticité, soit mêlée d'expressions hardies, grandes, nobles et sublimes.

Dom Sabatier a rassemblé tous les fragments de la version italique qu'il avait pu réunir dans son *Recueil des anciennes versions latines* (1749-1751, 3 vol. in-fol.). Le P. Bianchini a publié, à Rome, les quatre Évangiles de l'ancienne italique. Son ouvrage, divisé en deux volumes in-folio, a pour titre : *Evangelium quadruplex latinæ versionis antiquæ, seu veteris italicæ*.

Vulgate. La version latine dite *Vulgate* appartient à la première catégorie des traductions de la Bible; elle a été faite directement sur l'original, comme la version des Septante, et non sur cette dernière version, comme l'italique. La version des Septante avait régné dans l'Église jusqu'à saint Jérôme; à partir de saint Jérôme, nous voyons régner la Vulgate. L'histoire de la version des Septante est liée, comme nous l'avons vu, à celle des antécédents et des premiers développements du christianisme; l'histoire de la Vulgate, à celle de la croissance et de la prédominance dans le christianisme de l'Église latine et de la papauté. On s'accorde à considérer saint Jérôme comme l'auteur de notre Vulgate. Il est facile, dit Richard Simon, de montrer qu'on ne peut attribuer à d'autres qu'à saint Jérôme la version qu'on nomme *Vulgate*; car, ajoute-t-il, il est certain, d'une part, qu'elle a été faite sur l'hébreu, et d'autre part, qu'il n'y a eu que saint Jérôme capable d'entreprendre cet ouvrage. Saint Jérôme avait rétabli l'autorité du texte hébreu méconnu par les premiers Pères, et affaibli celle de la version des Septante, en ruinant l'opinion qui tenait cette version pour inspirée, qui en faisait la seule parole authentique de Dieu. En traduisant directement l'hébreu de l'Ancien Testament en latin, il élevait la langue latine, comme langue sacrée, au niveau de la langue grecque, et transportait en Occident l'autorité scripturale, en même temps que s'y concentrait l'autorité hiérarchique. Cette œuvre contenait une véritable révolution; elle ne pouvait manquer de trouver des détracteurs. Employée par les apôtres, la version des Septante avait reçu de cet emploi une dignité exceptionnelle, un caractère divin; nous avons vu qu'elle passait pour inspirée; la subordonner aux sources que possédaient les Juifs, prétendre la corriger, en recourant à ces sources, et donner d'après le texte hébreu, une version plus fidèle, n'était-ce pas jeter des doutes sur l'enseignement des apôtres et scandaliser l'Église par une sorte de retour au judaïsme? Quel autre qu'un esprit judaïque, dit Rufin, oserait corrompre les organes de l'Église, transmis par les apôtres? (*Quis enim alius auderet ab apostolis tradita Ecclesie instrumenta temerare, nisi judæus spiritus?*) Saint Jérôme se plaint

vivement des accusations dont il est l'objet; on le condamne, dit-il, les yeux fermés (*clausis oculis*). Que n'examine-t-on sa traduction, pour la juger en connaissance de cause? Que ne la compare-t-on aux autres? Que n'interroge-t-on les Juifs? Que n'importe-t-on l'ardeur et le zèle des Grecs pour l'Écriture? Son dessein est d'éclaircir les obscurités, de combler les lacunes, de corriger les fautes de copistes que présentent les versions grecques de la Bible. En quoi ce dessein mérite-t-il le blâme? N'a-t-il pas les connaissances nécessaires pour l'accomplir? Il n'entend pas, comme on l'en accuse, attaquer la version des Septante; mais cette version, si vénérable et si sainte qu'elle soit réputée, est-elle la seule que possèdent les Grecs, la seule qu'ils lisent, qu'ils consultent, qu'ils expliquent dans les églises? N'ont-ils pas celles d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion? Si les Grecs ne se sont pas contentés de la version des Septante, pourquoi les Latins s'en contenteraient-ils? Ne voit-on pas que lui, saint Jérôme, a travaillé pour ces derniers? Ne devraient-ils pas être reconnaissants de voir la Grèce leur emprunter quelque chose? (*Nonne Latini grati esse deberent quod cernerent Græciam a se aliquid mutuari?*) Ce dernier trait montre que saint Jérôme sentait très-bien la portée de son œuvre.

Les exemplaires de la Vulgate s'étant considérablement multipliés avec le temps, la hardiesse et la négligence des copistes et des imprimeurs y ont introduit plusieurs fautes; on y reconnaît des additions et des retranchements; et quand on compare les anciennes éditions les unes avec les autres, on voit entre elles une assez grande différence. Vers le commencement du IX^e siècle, Charlemagne chargea le savant Alcuin de corriger la Vulgate d'après les sources les meilleures et les plus anciennes. Elle fut encore revue en 1089 par Lanfranc, évêque de Cantorbéry, et vers le milieu du XII^e siècle, par le cardinal Nicolas. Ensuite sont venues les corrections de la Sorbonne, d'Hugues de Saint-Cher, sans parler de celles d'Adrien Gumelly, d'Albert de Castellon, de la polyglotte d'Alcala, de Robert Estienne, de Heuten et des théologiens de Louvain. En 1546, le concile de Trente (session IV) déclara la Vulgate authentique, frappa d'anathème quiconque dirait que les livres sacrés, tels qu'ils y sont contenus, ne sont pas canoniques, et prescrivit l'usage de cette version dans les controverses, les leçons publiques, les prédications et les explications de l'Écriture. En même temps, il décida qu'elle serait imprimée au plus tôt, le plus correctement qu'il serait possible. En exécution de ce décret, les papes Sixte-Quint et Clément VIII firent imprimer la Bible à Rome, après l'avoir fait examiner et corriger par plusieurs habiles théologiens, qui devaient consulter le texte hébreu, la version des Septante et les anciens manuscrits, lorsque les exemplaires variaient, ou que le latin était ambigu et équivoque. L'édition de la Bible publiée à Rome par les ordres du pape Sixte-Quint, en 1590, fut purgée des fautes les plus saillantes qui se trouvaient dans les éditions précédentes. Mais il en resta encore un grand nombre qu'on ne corrigea point, parce qu'on s'appliqua moins à consulter les originaux, et à mettre en usage les règles de la critique, qu'à donner, suivant le texte le plus commun d'alors, une édition aussi correcte que possible. Clément VIII s'y prit d'une manière plus méthodique et y réussit beaucoup mieux dans la Bible latine qui parut en 1592, ce qui fit qu'on abandonna la Bible de Sixte-Quint, laquelle ne fut pas réimprimée, au lieu que celle de Clément VIII, réimprimée en 1593 avec quelques légers changements, a servi comme de modèle et d'original au texte de la Vulgate, tel qu'il est aujourd'hui entre les mains de tout le monde. C'est à cette édition que l'on doit s'en tenir, suivant la bulle de Clément VIII; c'est elle qui doit passer pour la Vulgate déclarée authentique par le concile de Trente, tenu plusieurs années auparavant.

Les théologiens ont beaucoup disputé sur le sens de cette déclaration d'authenticité de la Vulgate. Par cette déclaration, les Pères de Trente ont-ils entendu poser que la Vulgate était infaillible, que saint Jérôme avait été inspiré de Dieu en faisant cette traduction, qu'elle devait être considérée comme supérieure, non-seulement aux autres versions de la Bible, mais aux textes originaux eux-mêmes? Quelques-uns l'ont pensé; mais on s'accorde généralement dans l'Église à ne pas pousser jusque-là le culte de la Vulgate. À l'extrémité opposée, nous trouvons l'opinion de Mariana, du cardinal Pallavicini, et du P. Simon. Écoutons ce dernier : « Saint Jérôme, dit l'éminent critique, est bien éloigné de s'attribuer l'infaillibilité que quelques-uns lui ont donnée, comme s'il avait été inspiré de Dieu en faisant sa version... Il fait bien voir, dans tous ses ouvrages, qu'il n'a pas prétendu composer une nouvelle traduction de la Bible, en qualité de prophète, parce qu'il corrige et retouche assez souvent ce qu'il avait déjà traduit... Nous voyons qu'il doute souvent, dans ses commentaires, de la véritable signification des mots hébreux, et qu'il n'est pas uniforme dans sa traduction. C'est pourquoi Mariana ne craint point de dire que le concile de Trente n'a pas prétendu déclarer la Vulgate infaillible en la déclarant authentique, puisqu'il est constant que saint Jérôme, qui en est